

Appel à candidature à un poste d'ingénieur forestier chargé de missions (H/F)

Centre National de la Propriété Forestière

Bretagne - Pays de la Loire

<u>Intitulé du poste :</u>	Ingénieur(e) Forestier(e) chargé(e) de mission (H/F) : Participation à l'élaboration du guide des stations du bocage Armoricaïn et au suivi du réseau expérimental des Pays de la Loire
<u>Type de contrat :</u>	CDD de droit public à temps complet d'une durée de 3,5 mois
<u>Catégorie d'emploi :</u>	A
<u>Rémunération :</u>	Traitement selon barème CNPF (rémunération en fonction de l'expérience professionnelle antérieure) Fourchette de rémunération : 2 758 à 4450 € bruts mensuels
<u>Résidence administrative :</u>	Saint Herblain (44)
<u>Prise de poste prévue :</u>	15 septembre 2025 au 31 décembre 2025

Présentation du CNPF

Le Centre National de la Propriété Forestière (CNPFP) est un établissement public de l'Etat à caractère administratif placé sous la tutelle du ministère en charge de la forêt. Il est en charge du développement de la gestion durable des forêts privées : 3,5 millions de propriétaires forestiers pour 12,6 millions d'hectares soit 23% du territoire. Ses agents sont des professionnels de terrain qui conseillent, forment, accompagnent les propriétaires privés vers une gestion durable adaptée aux contextes locaux.

L'organisation du CNPF est la suivante :

- Un échelon national, la Direction générale ;
- Un niveau régional avec 10 Centres régionaux de la propriété forestière (CRPF) ;
- Un service de Recherche & Développement, l'Institut pour le Développement Forestier (IDF) ;
- Un service dédié au Label Bas carbone (C+FOR Forêt et Carbone).

En Bretagne Pays de la Loire, la forêt couvre 640 000 ha dont 90% de forêt privée. La délégation Bretagne Pays de la Loire du CNPF est composée de 32 personnels techniques et administratifs implantés sur 9 départements, au service des propriétaires forestiers de la région.



à vos côtés, agir pour les forêts privées de demain

www.cnpf.fr





Description du poste

Sous l'autorité du directeur, de son adjoint et de l'ingénieure en charge de la convention, l'ingénieure(e) sera principalement chargé(e) des missions et responsabilités suivantes dans le cadre de la convention ADEVOIS guide des stations (DRAAF) et de la convention Biodiversité (Région Pays de la Loire) ;

- Bilan des essais en lien avec les thématiques suivantes :
 - Techniques alternatives de renouvellement
 - Effet de la battance des nappes d'eau sur la croissance des arbres
- Elaboration du guide des stations du bocage armoricain : Le CNPF Bretagne-Pays de la Loire a pour mission d'établir un guide sur le secteur du bocage armoricain (Nord Loire Atlantique débordant sur le Maine et Loire et la Mayenne). Les objectifs de ce guide seront :
 - de choisir les essences les mieux adaptées et les plus valorisantes, en plantation (reboisement) ou lors des coupes d'amélioration ;
 - de mettre en œuvre des techniques sylvicoles adaptées, respectueuses du milieu et des peuplements ;
 - de dimensionner les investissements en fonction des capacités de production du milieu ;
 - de permettre d'établir une carte thématique dans les documents de gestion forestière, intégrant le potentiel de production des parcelles dans la planification des interventions.
 - d'intégrer les évolutions climatiques afin de maintenir le potentiel de production des stations dans le temps (adaptation des essences, des sylvicultures, des itinéraires de reboisement,...)

Le (la) chargé(e) de mission sera en charge de compiler les données obtenues sur le terrain pour aboutir à l'identification des unités stationnelles du guide et de produire une clé d'identification des stations. Une analyse des essences envisageables par station, prenant en compte le changement climatique est également attendue.

Ces actions se feront en lien étroit avec les techniciens de secteurs du CRPF.

Profil recherché

Formation – expériences

- Diplôme d'ingénieur forestier Agroparistech ou équivalent (niveau master)
- Titulaire du permis de conduire B

Compétences et qualités requises

- **Bonnes connaissances forestières**, du CNPF et du contexte de la forêt privée en général ;
- Maîtrise des logiciels SIG (QGIS) et statistique (R) ;
- Capacités d'animation et de communication ;
- Bonnes qualités rédactionnelles et de synthèse ;
- Esprit d'initiative, autonomie, aptitude à travailler en équipe ;
- Une expérience dans la réalisation de guide des stations serait un plus..

Dispositions internes

- 25 jours de congés annuels et 19 RTT soit au total 44 jours de repos (au prorata selon la présence et la quotité de travail) ;
- Tickets restaurants d'une valeur faciale de 9€ pris en charge à 60% par l'employeur ;
- Remboursement des titres d'abonnement de transport à hauteur de 75% dans la limite du plafond légal ;
- Participation mutuelle à hauteur de 50% du socle de base.

Personnes à contacter

- Arnaud GUYON, Directeur du CRPF : 06 84 83 36 52 - arnaud.guyon@cnpf.fr
- Carole LE NENA, Ingénieure CRPF : 06 43 44 42 49 - carole.le-nena@cnpf.fr



Dépôt de candidature

Envoyer pour réception effective le **12 août 2025** dernier délai, un dossier comprenant :

- une lettre de motivation ciblée sur le profil du poste ;
- un curriculum vitae détaillé : études, diplômes, qualifications et expériences professionnelles ;
- les copies des diplômes ainsi que les attestations des titres et activités professionnelles cités dans le CV.

Par mail à : paysdeloire@cnpf.fr

Ou par courrier à : M. le Directeur du CNPF Bretagne - Pays de la Loire
36 avenue de la Bouvardière
44800 SAINT-HERBLAIN

Les candidat(e)s dont le dossier sera sélectionné seront invité(e)s, par téléphone ou courriel, à se présenter devant une Commission de sélection qui se tiendra le 19 août dans les locaux du CRPF, à Saint Herblain.